

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 19 (1992)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Mosaïque

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## La Suisse et le sommet européen de Maastricht

Lors du sommet de la CE qui a eu lieu à Maastricht les 9 et 10 décembre 1991, certaines décisions importantes ont été prises, qui touchent également à l'avenir de notre pays. Le Traité sur l'Union européenne, qui est le résultat du sommet de Maastricht, a ensuite été signé le 7 février 1992. Pour la CE, c'est une nouvelle étape qui a commencé. C'est ainsi que les chefs d'Etat et les premiers ministres de la CE ont convenu d'introduire dans la CE une monnaie commune. Six mois avant la mise en circulation de cette nouvelle monnaie, il est prévu de créer une banque centrale de la CE, qui sera autonome et dont le siège n'a pas encore été choisi. Etant donné que la Grande-Bretagne s'est énergiquement défendue contre une politique sociale

commune, les membres de la CE désireux de poursuivre la politique d'intégration ont suivi la proposition faite par Jacques Delors, président de la Commission de la CE, de continuer à développer la politique sociale de la CE à onze.

En marge du sommet de Maastricht, il a également été question de l'élargissement de la CE. Il est prévu d'entamer les négociations avec l'Autriche et la Suède, éventuellement aussi avec la Finlande, au début de 1993. La Suisse pourrait prendre le train en marche si elle déposait sa demande d'adhésion d'ici au mois de juin de cette année. Jusqu'ici, ni la Suisse, ni la Communauté européenne n'ont pris de décision à ce sujet.

## Radio Suisse Internationale: nouveau programme des émissions sur ondes courtes

A partir du 29 mars 1992, les Suisses de l'étranger recevront de SRI ce que beaucoup d'entre eux attendent depuis longtemps: un programme dont le contenu répond exactement à leurs intérêts. Il y a d'une part le «programme suisse» et d'autre part le programme «international», créé spécialement pour un public international. Ce qu'il y a de nouveau, ce n'est pas seulement le contenu des émissions, mais également l'horaire des émissions. Vous trouverez ci-dessous une vue d'ensemble pour tous les continents en UTC (temps universel). Les émissions destinées aux Suisses sont désignées par DE-ch, FR-ch et IT-ch.

Zone d'arrosage	ANG	FRA	ITA	ALL	ESP	ARA	FR-ch	IT-ch	DE-ch
Afrique	06.00	06.30	07.00	07.15			07.00	07.15	07.30
Australie / N.-Zél.	09.00	09.30	10.00	10.15			10.00	10.15	10.30
Extrême-Orient	11.00	11.30	12.00	12.15			12.00	12.15	12.30
Asie	13.00	13.30	14.00	14.15			14.00	14.15	14.30
Asie	15.00	15.30	16.00	16.15			16.00	16.15	16.30
Pr.-Or. / Moy.-Or.	17.00	17.30	18.00	18.15			18.00	18.15	18.30
Monde arabe						19.00			
Afrique	20.00	20.30	21.00	21.15			21.00	21.15	21.30
Amérique du Sud	22.00	22.30	23.00	23.15	22.30		23.00	23.15	23.30
Amérique du Sud	24.00	00.30	01.00	01.15	00.30		01.00	01.15	01.30
Amérique centrale	02.00	02.30	03.00	03.15	02.30		03.00	03.15	03.30
Amérique du Nord									
<b>EUROPE</b>									
	<b>ANGLAIS</b>		<b>ALLEMAND</b>		<b>FRANCAIS</b>		<b>ITALIEN</b>		
Heure de l'Europe centrale (HEC)	06.00-06.30		07.00-07.15		06.30-07.00		07.15-07.30		
	08.00-08.30		14.15-14.30		08.30-13.00		14.00-14.15		
	13.00-13.30		17.00-19.30		13.30-14.00		15.00-17.00		
			21.00-22.00		19.30-20.15		20.15-20.30		

Veuillez demander le programme détaillé à l'adresse suivante: Radio Suisse Internationale, Service de la clientèle, case postale, CH-3000 Berne 15, Suisse.

## Imposante manifestation paysanne

Au début du mois de janvier, plusieurs dizaines de milliers de paysans ont bruyamment protesté à Berne, Weinfelden et Lucerne contre les accords du GATT, manifestant ainsi leur mécontentement de voir bientôt diminuer les subventions à l'agriculture. Les mots d'ordre combatifs

donnés par les représentants des paysans ne peuvent cependant pas occulter le fait qu'une restructuration de l'agriculture est devenue inévitable, en Suisse également, en particulier dans la perspective de l'ouverture prochaine de notre pays sur l'EEE.



Les agriculteurs suisses protestent contre la réduction prévue des subventions.

## Ambassadeur extraordinaire au Vatican

Le Conseil fédéral a nommé Jenö Staehelin ambassadeur en mission spéciale auprès du Saint-Siège. Cette nomination ne signifie pas pour autant qu'une ambassade sera ouverte au Vatican. L'ambassadeur Staehelin restera chef de la Division I de la Direction politique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à Berne. Historiquement, les relations diplomatiques avec le Saint-Siège, qui étaient rompues depuis 1874, ont été formellement rétablies en 1920. Pour des raisons de politique intérieure, la Suisse a cependant re-

noncé à ouvrir une ambassade ou à renouer des relations diplomatiques au Vatican. C'est pourquoi les contacts diplomatiques se sont jusqu'à ce jour déroulés exclusivement par l'intermédiaire de la nonciature diplomatique à Berne. La nomination de l'ambassadeur Staehelin permet maintenant à la Suisse d'intensifier, grâce à des rencontres plus fréquentes, les rares contacts bilatéraux qui étaient d'usage jusqu'ici et du même coup de mieux faire connaître le point de vue de la Suisse dans les questions d'intérêt commun. *BOD*

## Biens culturels d'importance mondiale

L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a inscrit la vieille ville de Berne ainsi que le quartier de l'ancienne abbaye de Saint-Gall et le couvent de Münstair dans le répertoire des biens culturels d'importance mondiale. Avec ses arcades et ses ruelles, notamment près du «Zytglogge» (tour de l'horloge), la cathédrale et l'hôtel de ville, la vieille ville

de Berne – qui a été fondée par un duc de Zähringen – constitue une unité architecturale. L'abbaye de Saint-Gall représente l'un des plus remarquables couvents baroques de l'Occident, alors que le couvent de Münstair peut s'enorgueillir de posséder le plus grand ensemble de peinture monumentale carolingienne du monde.



## Télégrammes

■ La peine de mort a été supprimée dans le code pénal militaire. Un crédit de 14,85 milliards de francs est prévu pour la construction de la Nouvelle ligne ferroviaire alpine (NLFA).

■ L'initiative populaire «Pay-sans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature» a abouti.

■ Le budget de la Confédération adopté par le Parlement prévoit pour l'année 1992 un déficit de 1,328 milliards de francs.

■ Le Conseil fédéral veut créer les conditions permettant l'envoi de 600 casques bleus suisses destinés à renforcer les troupes de l'ONU.

■ Carlo Schmid, député appenzellois au Conseil des Etats, a été élu président du

PDC, en remplacement d'Eva Segmüller, démissionnaire.

■ L'entreprise de produits chimiques bâloise Ciba-Geigy a décidé d'implanter son centre de recherches pour les substances produites biologiquement en Alsace, et non pas à Bâle.

■ Jean Savary, président de l'Union suisse des paysans, a annoncé sa démission.

■ Le Conseil fédéral propose aux Chambres fédérales d'acheter 34 avions de combat du type FA-18 coûtant environ 3,5 milliards de francs.

■ La chaîne de restaurants et d'hôtels Mövenpick est passée à l'entrepreneur munichois August von Finck.

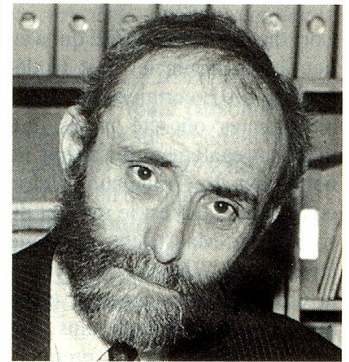
■ La Suisse a été le premier pays du monde à reconnaître les douze républiques indépendantes de l'ancienne Union soviétique (CEI).

## Nouveau secrétaire d'Etat au DFAE

Le Conseil fédéral a nommé l'Appenzellois Jakob Kellenberger, âgé de 48 ans, au poste de secrétaire d'Etat au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Kellenberger succède à Klaus Jacobi, qui a remis sa démission pour la fin février.

Si le Conseil fédéral a, lors de cette nomination surprenante, donné la préférence à un candidat relativement jeune, cela est sans doute dû avant tout au fait que celui-ci s'est fait au cours des années passées un bon renom en sa qualité de suppléant du chef de la délégation suisse chargée des négociations sur l'EEE.

Kellenberger est né en 1944 à Heiden (Appenzell Rhodes-Extérieures). Après avoir étudié les langues romanes à l'Université de Zurich et obtenu un doctorat, il est entré en 1974 au service du DFAE, où il a tout d'abord travaillé comme stagiaire à Berne et à Madrid.



Jakob Kellenberger. (Photos: Keystone)

En 1976, il a été déplacé à Bruxelles, à la Mission suisse auprès de la CE, et en 1981 à Londres, où il a repris, en 1982, la direction du service commercial et économique de l'ambassade. A partir de 1984, il a dirigé le Bureau de l'intégration du DFAE, tout d'abord avec le titre de ministre puis, dès 1988, en qualité d'ambassadeur.

## La Suisse aura bientôt 7 millions d'habitants

Le 4 décembre 1990, il y avait en Suisse 6 850 000, c'est-à-dire 438 000 de plus que dix ans auparavant. Cela représente un accroissement de la population de 7,6 pour cent. Par comparaison, la population n'a augmenté que de 1,5 pour cent entre 1970 et 1980.

Cette forte croissance est due

pour les deux tiers à l'immigration. Avec une telle augmentation de la population, la Suisse dépasse tous les pays de la CE et de l'AELE, à l'exception de l'Islande. Il faut s'attendre à ce que le seuil des sept millions d'habitants soit franchi au cours de cette année.

## Comptes rendus de livre

### Schweizer Lexikon 91

Avec la parution du premier volume du «Schweizer Lexikon 91», le projet ambitieux d'un inventaire de notre pays axé sur l'époque actuelle a pris forme. Les éditeurs ont pris le risque de dresser un tableau complet de la Suisse en six volumes au total. Des articles encyclopédiques éclairent d'une manière détaillée certains faits; 85 000 mots-clés donnent accès à des connaissances approfondies dans des domaines particuliers; 20 à 30 pour cent de celles-ci concernent le monde entier et 70 à 80 pour cent la Suisse.

Dans le tome premier du «Schweizer Lexikon», on trouve non seulement toutes les communes politiques de Suisse et une description détaillée de tous les cantons, mais aussi un vaste exposé des relations bilatérales de la Suisse avec tous les pays ainsi que les biographies des Suisses de l'étranger les plus remarquables. En outre, les auteurs ont

réussi à y introduire des mots-clés particuliers touchant au domaine des «Suisses de l'étranger», tels que Ecoles suisses à l'étranger, Médias pour les Suisses de l'étranger, Conseil des Suisses de l'étranger, Assistance des Suisses de l'étranger, etc. Ce nouvel ouvrage répond sans doute à un besoin réel, puisque le dernier «Schweizer Lexikon», paru dans les années 1944-1948 n'a plus été mis à jour. Le présent volume du nouveau «Schweizer Lexikon» comprend, comme les cinq volumes suivants, qui paraîtront à des intervalles de 3 à 4 mois, 850 pages et de nombreux tableaux, illustrations, cartes géographiques et renseignements bibliographiques permettant de remonter aux sources.

«Schweizer Lexikon 91» en 6 volumes. Editions Schweizer Lexikon, Luzern 1991/1993. Prix de souscription (jusqu'à la fin avril 1992) Fr.s. 213.50 (ultérieurement Fr.s. 266.50). N'existe pour le moment qu'en allemand. Les commandes doivent être adressées à: Verlag Schweizer Lexikon 91, Stutzstrasse 19, CH-6005 Luzern. Fax (CH) 41 44 99 39.

### ETUDES EN SUISSE

- BACCALAUREAT FRANCAIS, séries A, B, C, D
- Maturité suisse ● Informatique
- Traitement de texte
- Diplômes de commerce, secrétaire,
- Secrétaire de direction
- Cours d'anglais, tous niveaux
- Cours de français pour étrangers
- COURS DE VACANCES, fin juin à septembre
- AUSSI EN INTERNAT

Ecole Lémania  
3, ch. de Préville  
CH-1001 Lausanne

Tél. 021/ 20 15 01  
Fax 021/ 312 67 00  
Télex 450 600

**Ecole Lémania**  
**Lausanne**